



Lettre ouverte à Monsieur le Recteur de l'Académie de Caen

Lors de sa présentation de la répartition des emplois dans le premier degré public en Comité Technique Ministériel, Madame la Ministre de l'Éducation Nationale a présenté les caractéristiques du nouveau mode de répartition.

Ainsi, en sus de la dotation en emplois (négative ou positive) liée à la démographie pour chaque académie, deux autres indicateurs interviennent :

- Un indicateur territorial prenant en compte la part du nombre d'élèves issus d'une commune "rurale";
- Un indicateur social prenant en compte le nombre de communes du premier quintile de revenus disponibles par Unité de Consommation.

Avec une perte de 1 803 élèves (dont presque la moitié pour le Calvados) prévue à la rentrée dans l'Académie de Caen, la dotation aurait été fortement négative sans ces deux critères. Les indicateurs ont révélé que:

- pour le Calvados, 6,2% des élèves du premier degré public sont scolarisés dans une commune "rurale" et 21,3% dans une commune du premier quintile de revenus disponibles par Unité de Consommation.
- pour la Manche, les données relevées sont respectivement de 35,1% et 21%.
- pour l'Orne, elles sont respectivement de 43,1% et 46,2%.

Au titre de ces deux indicateurs, il apparaît très clairement que la dotation en emploi effectuée par vous-même, si elle avait suivi le modèle ministériel qui doit s'imposer, aurait servi très favorablement le département de l'Orne.

C'est pourquoi nous vous demandons de revenir sur la répartition envisagée des moyens dans le premier degré public en prenant en compte le modèle ministériel.

Cela fait plusieurs années que le département de l'Orne est sous doté par rapport à ce qu'il devrait être en rapport au modèle ministériel ce qui le met en queue de peloton des départements de même type en terme de dotation par rapport au nombre d'élèves. Le bilan de l'année 2015-2016 montre que de nombreux départements ont un nombre d'élèves par classe inférieur et parfois très nettement: la Lozère (-6,5), le Cantal (-4), la Creuse (-2,5) mais aussi les Alpes Haute Provence, les Hautes Alpes, l'Allier, la Nièvre, la Meuse, les Vosges, la Haute-Marne, l'Ariège, l'Aveyron, le Gers, le Lot, les Hautes- Pyrénées.

Les Ornais ont souvent l'impression d'être oubliés voir méprisés par ceux qui décident et ce dans tous les domaines.

Après avoir entendu le nouveau président de région tenir des propos déplacés envers notre département; après avoir constaté que le président du Conseil départemental de l'Orne avait annoncé avoir une ambition forte et viser même "l'excellence" pour notre département et ce dans de nombreux domaines, sauf apparemment dans l'Education, seul sujet qu'il n'a pas abordé dans ses vœux; après vous avoir entendu dire lors d'une remise de distinction qu'il fallait avoir une ambition forte pour l'Orne, devons-nous constater que vous aussi, vous négligez notre département?